

LISTE ÉLECTORALE PERMANENTE INFORMATISÉE (LEPI)

Pour la fiabilité des élections

informatisée (Lepi), le réseau des Ong béninoises pour la Gouvernance démocratique (Rgd) et l'Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme (Alcrerl) ont tenu à rencontrer la presse. Au centre des préoccupations, nécessité de mettre sur pied cette liste pour rendre les résultats des différentes élections crédibles.

Abdoulaye SOUMANA

L'idée de doter le Bénin d'une liste électorale permanente indépendante informatisée ne date pas des élections de mars dernier qui ont mis à nu les insuffisances de la liste électorale élaborée de façon classi-

En 1998 déjà, une mission (la première) avait conclu qu'une analyse approfondie des procédures actuelles de création des listes électorales était essentielle et qu'il ne pouvait y avoir de Lepi «que si l'on créait une structure permanente de la mettre en place et de la por-

Aujourd'hui, et surtout au regard des contestations nées de la précédente élection présidentielle, l'urgence d'une telle liste s'est faite ressentir. Bien sûr que ce ne sera pas pour les toutes prochaines municipales, a martelé le président de l'Ong Alcrer. Toutefois, entre autres objectifs, la Lepi entend définir l'expertise technique nécessaire pour la gestion de la liste électorale telle que spécifiée dans la loi électorale 98-034; informer et sensibiliser les autorités compétentes, la classe politique et

l'opinion publique des tenants et aboutissants de la Lepi afin de favoriser l'adhésion indispensable à sa mise en œuvre. Deux scénarii ont été identifiés pour qu'une liste électorale soit fiable au Bénin: il s'agit de celle qui sera issue d'un recensement électoral autonome approfondi et d'un recensement électoral compté au prochain recensement général de la population (Rgph-3) de février 2002. Dans tous les cas, indique M. Martin Assogba. président de l'Ong Alcrer, le recensement des électeurs devrait se faire hors période

électorale afin de minimiser les enjeux habituellement asso-

Répondant à certaines préoccupations des journalistes, Martin Assogba a souligné qu'il peut établir une liste électorale permanente informatisée sans aucune pièce d'identité, recenser tous ceux qui sont dans le pays, sortir les étrangers et ceux qui sont en en âge de voter. Aussi, leur incombe-t-il d'aller vers les populations

Afin de susciter une réflexion nationale, les deux (2) Ong suscitées organisent une journée de restitution nationale du rapport de la mission 2000 sur la réalisation d'une Lepi au Bénin, le vendredi 8 juin prochain avec le soutien financier de la coopération danoise (Danida) et américaine (Usaid). 🗖

ENTRÉE DE SOHOUNHOULÉ DANS LE GOU-VERNEMENT

Les sages du Mono remercient Bruno Amoussou



quantaine à venir hier à la rencontre du président du Psd, Bruno Amoussou. Les sages du Mono venus de toutes les sous-préfectures ont pris la parole pour dire de vive voix au ministre d'Etat toutes leurs reconnaissances. Pour eux, rares sont les fils de Lokossa qui ont eu la chance d'être ministres et: «si notre fils Sehounhoulé Koko Dominique a pu accéder à ce poste très important, c'est à cause de vous et nous tenons à vous remercier pour ce geste qui nous honore, ont-ils tenu à préciser». Ils n'ont pas oublié d'exprimer leurs gratitudes pour le pavage de certaines rues dans la ville de Lokossa. Ils ont, pour finir, invité le ministre Dominique K. Sohounhoulé à rester à l'écoute du président du Psd et à collaborer étroitement avec lui. Pour sa part, le ministre Amoussou Bruno a adressé ses remerciements aux militants du Psd et autres sages du Mono qui ont fait le déplacement sur Cotonou pour venir le remercier. Il leur a dit que notre expérience démocratique est jeune et nous devons tous faire quotidiennement des efforts et prier Dieu pour qu'il nous donne la sagesse et la force d'aller de l'avant dans la réussite

Armand K. AWO

ENTRETIEN AVEC ROMAIN HOUÉHOU.

Directeur du Centre d'Informations Régionales pour le Développement (Cird)

«... L'annuaire électronique des Ong, bientôt dans les ambassades du Bénin à l'étranger...»

Le Centre d'informations Régionales pour le Développement a lancé le mercredi 30 mai dernier, le projet devant aboutir à l'élaboration d'un annuaire électronique des Ong en activités au Bénin. A la veille de l'amorce de la phase de descente de terrain pour l'opération, votre journal s'est rapproché de M. Romain Houéhou, directeur du Cird qui livre ici toutes les étapes du projet. Il a, par ailleurs, fait remarquer que sous peu, l'annuaire électronique des Ong sera disponible dans toutes les représentations diplomatiques du Bénin à l'étranger.

Propos recueillis par Moudachirou SOUBEROU

• Après le lancement du projet, quelle sera la suite des opérations?

- La suite du projet consistera en une descente sur le terrain pour aller recenser à travers les 5000 villages du Bénin, toutes les Organisations non gouvernementales opérant sur le territoire national. Cette étape est la plus importante de l'étude en ce sens que c'est la première fois qu'un pareil recensement exhaustif se fait sur les Ong au Bénin.
- Comment devra se dérouler cette descente sur le terrain?
- Du 11 au 29 juin 2001, plus de 70 agents recenseurs seront répartis dans toutes les sous-préfectures du Bénin pour exécuter l'opération. Nous avons morcelé le Bénin en 3 grandes zones.

Ainsi, à compter du 11 juin prochain, le recensement sera lancé dans l'Atacora et le Borgou. Une semaine après, le 18 juin précisément, il sera lancé dans le Zou et le Mono et l'étape de l'Atlantique et de l'Ouémé va démarrer le 25 juin 2001.

Signalons que le lancement commence par une journée de formation des agents recen-



M. Romain Houéhou

seurs pour les habituer au bon usage des questionnaires qui comportent en moyenne 12 grandes rubriques. La particularité des agents recenseurs à utiliser dans le cadre de cette étude réside, dans le fait qu'ils côtoient en permanence les Ong basées dans leurs souspréfectures. Ce sont les agents Cipen du ministère du Plan que le Centre d'informations régionales pour le développement (Cird) a choisi pour la collecte des données de ce premier annuaire électronique des Ong au Bénin.

 Pouvez-vous nous parler des obstacles rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre du projet?

- Parlant d'obstacles, il n'en existe pas de grande importance pour l'heure. Cependant, les lenteurs dans le traitement des correspondances entre l'administration publique et le Cird ont retardé d'un mois environ le démarrage des travaux de terrain. Somme toute, nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour que ce retard n'influe nullement ni sur la qualité, ni sur le délai imparti pour achever l'étude. Ainsi, nous veillons aux éventuelles difficultés qui vont surgir au cours de la phase des travaux de terrain.
- Quand peut-on attendre l'annuaire électronique et quelle sera sa périodicité?
- Nous promettons l'annuaire électronique pour le 31 août 2001 au plus tard.

Ainsi que le titre l'indique, l'annuaire électronique sera mis à jour chaque année. La stratégie envisagée pour sa mise à jour consistera à nous appuyer sur les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, du Plan et de celui chargé des Relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'Extérieur.

Le Cird mettra à la disposition des structures décentralisées de ces ministères, les formulaires de recensement des nouvelles Ong crééees ou agrées

en République du Bénin. Les questionnaires une fois remplis, seront acheminés au siège du Cird pour une mise à jour de la base des données existantes et un pressage d'une nouvelle version de Cd-

• Que peuvent attendre les Ong de cet annuaire?

• Le Cd-Rom de l'annuaire électronique des Ong est destiné en priorité aux partenaires au développement en quête de structures nationales fiables au niveau de la société civile et capables de mettre en œuvre les projets de développement. Il sera également mis à la disposition des Ong nationales pour faciliter l'établissement des relations inter-

Ce support numérique sera envoyé dans toutes les représentations diplomatiques du Bénin à l'étranger pour établir un pont entre les Ong des pays étrangers en quête de partenaires africains. Pour terminer, nous informons que la version papier de cet annuaire sera mis à la disposition des élus locaux dans le cadre de la décentralisation. Il leur sera évidemment d'une utilité capitale dans la recherche de partenaires dans la promotion des initiatives locales